

APPEL D'OFFRE POUR LES CHAISES D'ARBITRAGE DE BADMINTON

FEDERATION FRANÇAISE DE BADMINTON
CORRESPONDANT : M. LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF, 9-11 AVENUE
MICHELET, 93583 SAINT OUEN CEDEX

Objet : Appel d'offre pour retenir des laboratoires compétents pour vérifier la conformité au règlement technique FFBA des chaises d'arbitrage de badminton.

Caractéristiques principales :

Les laboratoires devront :

- réaliser un protocole d'essais en référence au règlement technique fédéral des chaises d'arbitrage,
 - tester les chaises d'arbitres des fabricants,
 - délivrer à la FFBA un certificat de conformité.
 - Les frais de tests et de rédaction du certificat de conformité seront à la charge des fabricants.
-

Critères de sélection des candidatures:

- 1 - Cohérence du protocole d'essais avec le règlement technique FFBA,
- 2 - Moyens et références des laboratoires (humain et matériel),

La FFBA retiendra tous les laboratoires susceptibles de tester les chaises d'arbitrage de badminton. Elle communiquera auprès des fabricants les identifiants de ces laboratoires dès lors que les critères de sélection auront été soumis à l'approbation de la fédération.

Documents à remettre :

Proposition de protocole d'essais,
Moyens et références du laboratoire.
Pour information : les frais de tests et de rédaction du certificat de conformité.

Date de remise des offres : 06 novembre 2007

- **Document joint :** Règlement technique FFBA Chaise d'arbitrage [Lien](#)
